

Mesure 2023 de la satisfaction de nos clients CSE Formation Santé Sécurité Conditions de Travail

Le 12 Janvier 2024

1. Organisation	0	1	2	3	4	5
Accueil						
Informations reçues sur le déroulement du stage						
Conditions matérielles, logistique						
Respect des délais, horaires, timing etc.						
Environnement de la formation, environnement sonore, lieu etc.						

2. Qualité de l'encadrement	0	1	2	3	4	5
Adaptation du rythme et du déroulement aux capacités d'apprentissage,						
Niveau de connaissances de l'intervenant						
Clarté des directives						
Pertinence au regard de vos objectifs						
Réalisme et pragmatisme des exercices						
Autonomie et latitude accordées						
Disponibilité des ressources nécessaires						
Reconnaissance du travail accompli						
Communication avec l'intervenant						
Souplesse et ajustement du contenu en fonction de vos préoccupations						
Respect des engagements pris en début de formation						

3. Projection	0	1	2	3	4	5
Transférabilité immédiate (mise en application immédiate de l'enseignement)						
Démultiplication (Possibilité de transmettre le nouveau savoir en interne)						
Application sur des dérivés (Possibilité de mettre en application sur des disciplines proches du thème de la formation)						

4. Évaluation globale	0	1	2	3	4	5
Appréciation globale de la qualité de l'utilité de la formation						

*En 2022, 83 % des élus formés,
se disent « très satisfaits »(5/5)*